Fédération Internationale Willems® mouvement d'éducation musicale

46 rue Bugeaud - 69006 LYON (FR) +33 (0)6.18.16.54.38 contact@fi-willems.org

Formation Willems [®] 2025/2026

DIPLÔME PÉDAGOGIQUE WILLEMS®

Formulaire d'inscription Modalités (paiement & annulation)

à transmettre au secrétariat <u>impérativement</u> avant le début des cours

COORDONNEES & INFORMATIONS PROFIL PROFESSIONNEL							
Madame Monsieur NOM							
Date de naissance Prénom							
Adresse postale							
Code Postal Ville							
Pays							
Tél. fixe Tél. portable							
Mail							
Activité(s) professionnelle(s)							
Instrument(s) pratiqué(s)							
Parcours musical et pratique instrumentale							
Document(s) joint(s) à l'inscription (cocher la·les case·s corresponde·s) CV							
INFORMATIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES - en vigueur au 1 er septembre 2024 (1) (2)							
Grille tarifaire	Particulier	Employeur/OPCO					
Frais pédagogiques - Module DPW-EM1 - 1 ^{ère} année	1.635€	2.290€					
Frais pédagogiques - Module DPW-EM2 - 2 ^{ème} année							
Frais pédagogiques - Séminaire international d'examen final - 2 ^{ème} année ⁽³⁾							
Frais de gestion	50€	50€					
Cotisation - Adhésion FIW/membre actif (15€ pour les étudiants) (4)	20€	20€					

⁽¹⁾ Frais de transport, hébergement et repas non inclus

⁽²⁾ Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

⁽⁴⁾ 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif

COÛT FORMATION - se référer à la grille tarifaire en page 1 du présent document - (1)(2)								
Si prise en charge Employeur/OPCO, cochez cette case								
\bigcirc	Frais pédagogiques - Module DPW-EM1 - 1 ^{ère} année ^{(5) (6)}		€					
\bigcirc	Frais pédagogiques - Module DPW-EM2 - 2 ^{ème} année ^{(5) (6)}			€				
	Cotisation 2025 - Adhésion FIW/membre actif (4)			€				
	Frais de gestion			50 €				
	Total à payer ^{(1) (2)}		€					
PAIEMENT (2)								
		D 5144 / / / D	D EM4 ()	D FM2 (((3)	D 5M2 (, ,)(3)			
_	1 fois	D-EM1 (cas général) 1.705€	D-EM1 (autre cas)	D-EM2 (cas général) (3) 2.160€	D-EM2 (autre cas) (3)			
\bigcirc	paiement à l'inscription	1.705€		2.100€				
\bigcirc	5 fois	1 x 425 € + 4 x 320 €		1x 480€ + 4x 420€	1			
\bigcirc	1 ^{ère} échéance à l'inscription puis les 4							
	10 fois	1 x 175 € + 9x 170€						
\bigcirc	1 ère échéance à l'inscription puis les 9							
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,							
MODE DE PAIEMENT (7)								
\bigcirc	Chèques ⁽⁸⁾							
Espèces								
Virement Banque Postale Transfert bancaire sécurisé via votre espace banque en ligne ou dans votre agence bancaire								
Virement PayPal https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr FR								
(1) Frais de transport, hébergement et repas non inclus								
(2) Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)								
 (3) Les frais pédagogiques pour le Séminaire international d'examen final (examens oraux) sont à régler en début d'année. (4) 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif 								
(5) Si prise en charge Employeur/OPCO, se référer au tableau "Informations générales tarifaires" ou au devis établi et reporter les montants dans les cases correspondantes.								
(6) Les inscrits en formation exerçant dans les écoles membres associés FIW bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.								
 Si prise en charge Employeur/OPCO, ne pas compléter ces onglets. Pour le paiement en 3 ou 6 fois par chèques, merci de remettre la totalité des chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription. 								
CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION								
- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursée après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident, sur présentation de justificatif. - Dans le cas contraire, un minimum d'un tiers du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante après déduction de contraire, un du montant des cours quivie antériourement à l'appoulation si le montant évalué est supériour au tiers.								
après déduction de ce tiers ou du montant des cours suivis antérieurement à l'annulation si le montant évalué est supérieur au tiers, ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, rencontres).								
- Dans les deux cas, les frais de gestion et l'adhésion annuelle restent acquis à la FIW.								
La FIW est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.								
	DATE		SIGNATURE					
		<u> </u>						
CONT	FACT							

46 rue Bugeaud - 69006 LYON Site: www.fi-willems.org Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767

Fédération Internationale Willems®

(siège & secrétariat)

APE N° 8559B / SIRET N° **327 237 566 00077** / Organisme de formation permanente N° **82 69 12756 69** (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)

Tél: +33 (0)6.18.16.54.38

Mail: contact@fi-willems.org

Pour remplir en ligne le formulaire d'inscription et le retourner signé électriquement, nous vous recommandons d'installer gratuitement

